

MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville de Grenville-sur-la-Rouge, mardi le 3 mai 2016, à 19h00.

Présents :	Le maire	John Saywell
	La conseillère :	Louise Gorman
	Les conseillers :	Michel Perreault Claude Cadieux Robert D'Auzac Daniel Gauthier Sébastien Gros
	Le directeur général:	Jean-François Bertrand
	Le directeur de l'urbanisme	Dominic Beaulieu

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 19h05 par John Saywell, maire de la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge.

Suite à la demande de M. Michel Perreault, le président d'assemblée accorde à celui-ci la permission d'enregistrer la séance.

2016-05-92 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Michel Perreault et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

SÉANCE D'INFORMATION CONCERNANT DES MODIFICATIONS À CERTAINS RÈGLEMENTS D'URBANISME

Le conseiller Michel Perreault précise l'objet de la rencontre à la suite des commentaires reçus concernant certains aspects des règlements d'urbanisme.

Monsieur Dominic Beaulieu explique la procédure de modification des règlements d'urbanisme et précise les vérifications qui ont été requises pour proposer un allègement de la réglementation présentement en vigueur.

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

2016-05-93 Résolution - Adoption d'un projet de règlement numéro RU-902-02-2016 modifiant le règlement de zonage numéro RU-902-01-2015

Il est proposé par Michel Perreault et résolu d'adopter le projet de règlement de zonage numéro RU-902-02-2016 modifiant le règlement de zonage numéro RU-902-01-2015 aux fins d'inclure des dispositions particulières d'abattage d'arbres dans les aires d'affectation hors périmètres urbains, résidentiel-villégiature, pôle local et récréotouristique.

Adopté à l'unanimité

2016-05-94 Résolution - Adoption d'un projet de règlement numéro RU- 901-01-2016 modifiant le règlement d'administration des règlements d'urbanisme RU-901-2014

Il est proposé par le conseiller Robert D'Auzac et résolu d'adopter le projet de règlement numéro RU-901-01-2016 modifiant le règlement d'administration des règlements d'urbanisme numéro RU-901-2014 afin de spécifier la durée du certificat d'autorisation pour abattage d'arbres dans les aires d'affectation hors périmètres urbains, résidentiel-villégiature, pôle local et récréotouristique.

Adopté à l'unanimité

2016-05-95 Avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement de zonage numéro RU-902-01-2015

Avis de motion est donné par le conseiller Daniel Gauthier relativement à la présentation, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, d'un projet de règlement visant à amender le règlement de zonage numéro RU-902-01-2015 aux fins d'autoriser la coupe de bois de chauffage privé non régi par le règlement régional numéro 56-06 relatif à l'abattage d'arbres et à l'extérieur des périmètres d'urbanisation et des zones récréotouristiques.

2016-05-96 Avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement d'administration des règlements d'urbanisme numéro RU-901-2014

Avis de motion est donné par le conseiller Michel Perreault relativement à la présentation, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, d'un projet de règlement visant à amender le règlement d'administration des règlements d'urbanisme numéro RU-901-2014 aux fins de spécifier la durée du certificat d'autorisation d'abattage d'arbres dans les aires d'affectation hors périmètres urbain, résidentiel-villégiature, pôle local et récréotouristique.

2016-05-97 Résolution – Détermination de la date de tenu d'une assemblée de consultation publique concernant l'adoption du Règlement de zonage et du Règlement d'administration des règlements d'urbanisme

Il est proposé par le conseiller Michel Perreault qu'une assemblée de consultation publique concernant l'adoption du Règlement de zonage et du Règlement d'administration des règlements d'urbanisme soit tenue le 17 mai à 19h00 à l'hôtel de ville de Grenville-sur-la-Rouge, sis au 88 rue des Érables, à 19h00. Un avis public sera publié à cette fin dans un journal local et sera affiché aux endroits de diffusion habituels.

PÉRIODE DE QUESTIONS

2016-05-98 Levée de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par le conseiller Michel Perreault et résolu que la présente séance soit levée à 20h30.

Adopté à l'unanimité

John Saywell
Maire

Jean-François Bertrand
Directeur général et secrétaire-trésorier